

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3755 - Vendredi 13 Novembre 2020 - Prix : 200 Fc

CAN 2022, ÉLIMINATOIRES :

## Les Coelacanthes restent en tête !



Les coelacanthes au Kenya

JOURNÉE NATIONALE MAORÉ

**Les autorités honorent  
la cérémonie de 2020**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Novembre 2020**

Lever du soleil:

05h 32mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fadjr : 04h 21mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 28mn

Maghrib: 18h 14mn

Incha: 19h 28mn



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

## " Vivre en paix, c'est accepter les différences "

102 ans depuis la signature de l'Armistice de 1918, une cérémonie d'hommage à l'endroit des soldats morts pour la France a été organisée mercredi dernier à quelques encablures du nord de Moroni. Contexte oblige, l'ambassadrice Jacqueline Bassa-Mazzoni plaide pour la nécessité de respecter et de comprendre la diversité des religions et des cultures.

Comme plusieurs pays, la France a célébré la fin de la première guerre mondiale de 1914-1918, le 11 novembre, date de la signature de l'armistice. A cette occasion, une cérémonie de commémoration à l'endroit des morts a été organisée à la résidence de France en présence du directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, Youssoufa Mohamed Ali. Dans son allocution, l'ambassadrice de France Mme Bassa-Mazzoni a dès le début de son discours repris Spinoza, pour qui la paix est une vertu et un état d'esprit, de confiance, de justice et de bien-

veillance.

« Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie », réitère la diplomate, avant de poursuivre qu'il importe de respecter et de comprendre la diversité des religions et des cultures dans le monde, et de toujours préférer le dialogue et la négociation à l'affrontement. Un appel qui n'est pas fortuit. La France est en effet secouée ces dernières années par une autre guerre, celle menée par les adeptes de l'islamisme radical, sans foi ni loi.

« A travers ces attentats, c'est bien la France et ses valeurs qui sont attaquées, ce sont les libertés individuelles et la laïcité qui sont mises en cause alors que ces principes constituent l'histoire et l'essence de la République française », devait rappeler avec non sans amertume la diplomate au cours de cette cérémonie en mémoire à d'autres victimes, celles de la 1ère guerre

mondiale. « La mémoire des tirailleurs n'est pas une mémoire qui divise, elle est une mémoire qui nous honore tous et qui nous rapproche ».

Pour rappel, entre 1914 et 1918, 250.000 soldats africains ont combattu sur le sol français et 27.000 d'entre eux y ont fait le sacrifice de leur vie. Parmi ces Africains, il y avait des Comoriens. Un hommage est rendu à juste titre à l'endroit d'un ancien combattant comorien, mort dimanche dernier à Bandamadji Domba dans le Mbadjini. Il s'appelle Moilimou Mchangama, né vers 1935 à Bandamadji. Un grand hommage est rendu également au jeune Chahalane Abdourazakou, sergent-chef au 6ème régiment de génie à Angers, mort en service début octobre dernier.

En novembre 2018, environ 70 chefs d'État et de gouvernement étaient réunis dimanche à Paris pour célébrer le centenaire de l'Armistice de cette guerre. Après avoir dirigé la cérémonie à l'Arc de Triomphe, Emmanuel Macron a



Commémoration de l'armistice à la résidence de France

inauguré dans l'après-midi le premier Forum sur la Paix depuis la Grande Halle de la Villette (Paris XIXe). Une initiative en faveur du multilatéralisme et « contre les passions tristes » pour reprendre ses propres termes.

Le Forum sur la Paix est voué à « se reproduire chaque année », avait affirmé Macron. Il a dit espérer que cet événement soit le « sym-

bole éclatant d'une paix durable entre les nations », et non pas « la photographie d'un dernier moment d'unité, avant que le monde ne sombre dans un nouveau désordre ». L'édition 2020 porte sur des sujets liés à la santé, l'environnement, l'inclusion, le commerce, le numérique et l'éducation.

Andjouza Abouheir

## Sitty Farouata empêchée d'accéder en voiture à la résidence de France

La gouverneure de Ngazidja s'est résolue à rebrousser chemin. Son véhicule officiel n'a pas été autorisé à entrer dans l'enceinte de la résidence de France où elle était invitée, mercredi dernier, à la cérémonie de commémoration du 102e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Lors de la cérémonie marquant le 102e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Mhoudine Sitty Farouata, gouverneure de l'île de Ngazidja, a fait un demi-tour alors qu'elle était devant le portail de la

résidence de France, où se déroulait ladite cérémonie. Elle n'aura finalement pas pris part à l'hommage rendu aux tirailleurs de la grande guerre.

C'était entre 10 heures et 11 heures ce mercredi là qu'une

imposante Land Cruiser de couleur noire s'est garé devant le portail de la résidence de France à Voidjou. A l'intérieur, la gouverneure de Ngazidja Mhoudine Sitty Farouata. Au lieu que ledit portail soit ouvert comme l'attendait la cheffe de l'exécutif insulaire, c'est plutôt par le portillon qu'elle devait passer. Et donc sans son véhicule. Le premier conseiller de l'ambassade n'aura pas réussi à la

convaincre puisque quelques secondes après, elle a décidé de rebrousser chemin, ses gardes du corps quelques peu agités.

A l'intérieur, un employé de la résidence explique aux médias que selon le nouveau protocole des lieux, du au contexte sécuritaire auquel est confrontée la France, les invités laissent leurs véhicules à l'extérieur, dans un espace aménagé à cet effet. Ce

nouveau protocole aurait été bel et bien porté à la connaissance de la gouverneure, à travers son service protocolaire. Le directeur de cabinet du chef de l'État, chargé de la défense, Youssoufa Mohamed Ali, a été logé à la même enseigne que les invités anonymes. Il a dû laisser son véhicule de fonction à l'extérieur.

Andjouza Abouheir

## ECONOMIE

## L'UCCIA offre une salle de réunion au MODEC et au FEMCOM

Pour mieux renforcer la collaboration et travailler avec le Mouvement des entreprises comoriennes (Modoc), ainsi que le réseau des Femmes entrepreneurs des Comores (Femcom), la Chambre de commerce a mis à leur disposition une salle de réunion, au sein de son siège à Moroni.

L'Union des chambres de commerce d'industrie et d'agriculture des Comores (UCCIA), a signé mercredi 11 une convention de partenariat avec Modoc et Femcom. C'est une mise à disposition d'un local de l'UCCIA en faveur de ces deux organisations professionnelles. Un geste salubre approuvé par le Modoc et Femcom. Ce local qui est une salle de réunion, renforcera la collaboration entre l'Uccia et ces organisations. Ça permettra également à ces derniers d'organiser leur réunion de

travail et consulter l'institution en cas de besoin.

« Sans vous, il n'y aurait pas cette institution. Il est tout à fait normal de vous octroyer cette salle. Ça renforcera notre collaboration. C'est d'ailleurs notre rôle, de collaborer avec vous et les autres afin de rehausser l'économie du pays. C'est un immense plaisir

de signer cette convention de partenariat en espérant qu'elle donnera ces fruits pour que les autres entreprises et commerçants puissent en tirer profit », a expliqué Ahmed Bazi, président de l'Uccia.

De son côté, la présidente de Femcom Naila Abbas a salué l'initiative. Tout en remerciant

l'institution pour leur avoir accordé ce local. « Comme vous le savez, notre organisation regroupe des femmes entrepreneures, qui ont l'ambition et l'objectif de créer des entreprises. Et tout cela, demande votre collaboration. Ce qu'on vient de signer aujourd'hui facilitera les tâches. Car on pourra se voir et travailler ensemble et discuter des différents sujets ».

« Le mouvement des entreprises comoriennes (Medoc) est une organisation qui a pour vocation de réunir toutes les entreprises quelle que soit leur taille. De ce fait, disposer d'un espace qui lui est dédié au sein de la chambre de commerce renforcera de manière évidente sa visibilité d'une part, sa collaboration avec la Chambre d'autre part, et encore la réalisation de ses activités », indique à son tour le vice-président du Modoc, Ben Karroo.

Selon ce dernier, le Modoc reste convaincu que cet acte

venant de l'UCCIA rentre pleinement dans ses missions tendant à accompagner le secteur privé. « Nous montrons donc notre disponibilité à apporter notre collaboration dans la mesure du possible pour vous permettre d'appuyer les entreprises et le secteur privé en général dans d'autres actions, à savoir des formations ou diverses formes d'accompagnement liées à l'entreprise dès sa création et de l'octroi de crédit, en passant par son fonctionnement jusqu'à sa fusion ou sa liquidation ou lors d'un litige. L'élaboration d'annuaires relatifs aux entreprises, de guide promotionnel des secteurs d'activités économiques ou encore des bulletins portant sur l'actualité économique », devait-il conclure.

Nassuf Ben Amad



Mise à disposition d'un bureau au Modoc et au FAWCOM à la chambre de commerce.

## JOURNÉE NATIONALE MAORÉ

## Les autorités honorent la cérémonie de 2020

*La ville de Koimbani Oichili a été choisie pour célébrer cette année la journée nationale Maoré. Malgré la Covid-19, les autorités du pays ont pris part à cette cérémonie qui, de manière générale se déroule à l'Assemblée Nationale. Par cette occasion, le président du Comité Maoré appelle à des actes concrets sur la question de Mayotte.*

Plusieurs autorités de l'Union et des îles dont la gouverneure de Ngazidja ont fait le déplacement hier dimanche à Koimbani pour assister à la cérémonie marquant la célébration de la journée nationale Maoré. Le 12 novembre est baptisé journée Maoré pour symboliser cette date à laquelle les Comores composés de quatre îles sont reconnues par l'ONU comme Etat indépendante.

Il est à rappeler que le 12 novembre 1975, Said Mohamed Jaffar, Chef de l'Etat et du gouvernement, prend place à la tribune de l'ONU. Son discours va consacrer l'entrée officielle des Comores au sein de la communauté internationale. Dans sa résolution 3385, l'ONU appelle à « respecter l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores ».

Cette résolution entérine ce souhait d'indépendance et réaffirme « la nécessité de respecter l'unité et l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé des îles d'Anjouan, de la Grande-Comore, de Mayotte et de Mohéli ». Mais la France se maintient à Mayotte en violation de cette résolution, et organise en 1976, deux référendums le 8 février et le 11 avril, considérés comme nuls et non avenue par les instances internationales.

Lors de cette journée, le vice-président de l'assemblée nationale Abdallah Said Sarouma déclare qu'il s'agit d'une journée spéciale et historique. « Cette journée est spéciale parce que tout comorien doit être fier car elle est égale sinon plus grande que le 6 juillet que nous connaissons tous », dit-il. Et lui de réaffirmer que « Mayotte est comorienne et le restera à jamais ». Selon lui, chaque comorien doit absolument rendre hommage aux élus de la nation qui ont institué cette journée mémorable pour éveiller la conscience plus particulièrement de la future génération.

De son côté, le président du Comité Maoré appelle au changement. « Cela fait déjà 15 ans que nous sommes ensemble pour mener ce combat sans relâche. Il est temps de changer », lance Faouzi Ahamada, qui a profité de l'occa-



sion pour expliquer pourquoi Koimbani a été choisie cette année pour abriter cet événement. « Koimbani, tout d'abord est une ville historique mais aussi tout le monde sait que l'Assemblée Nationale se trouve en plein chantier en ce moment », dit-il.

Selon lui, célébrer le 12 novembre chaque année est un moyen de dénoncer le maintien de la quadri-

me île sous domination française et notamment le Visa Balladur de 1995. Il exhorte en retour la classe politique de redoubler d'efforts pour la résolution de cette question de Mayotte. « Nous aurons une cause commune qui ne sera autre que la réintégration de Mayotte dans son giron naturel », plaide-t-il.

Ibnou M. Abdou

## PRODUITS DE RENTE

## Vers la structuration du secteur Ylang-ylang

*L'interprofessionnel Ylang-ylang des Comores a tenu un atelier au cours duquel, les membres constituant ce collectif ont présenté les difficultés qu'ils rencontrent et leurs attentes vis-à-vis du gouvernement. L'occasion pour Houmed Msaidié de les rassurer quant à la volonté du gouvernement d'accompagner ce secteur pour réamorcer le PIB national.*



Filière considérée parmi les projets structurants pouvant contribuer à l'émergence des Comores, le secteur agricole devient plus qu'une nécessité pour les autorités. Et comme c'est le cas pour la vanille ces dernières années, l'Ylang-Ylang doit aussi et encore plus contribuer au produit intérieur brut (PIB) de l'archipel. Cette volonté engagée par les acteurs de la production à l'exportation de ces

fleurs parfumées a fait l'objet d'un atelier de travail où a pris part le ministre de l'économie, Houmed Msaidié. Une forme d'association interprofessionnelle nationale regroupant des passionnés, des gérants de société de distillerie, des cultivateurs, des cueilleurs et des exportateurs qui, devant le ministre, ont montré les problèmes qu'ils rencontrent pour pouvoir écouler leur produit dans des bonnes conditions.

Mohamed Mahamoud, président de l'interprofessionnel Ylang-Ylang des Comores appelle à la protection du secteur. Et selon lui, la première mission c'est de lutter contre le trafic de l'huile d'ylang-ylang. « Chacun doit être responsable dans la protection et préservation du secteur », lance-t-il avant de parler de la chute du prix de ce produit mondialement important. Si aujourd'hui Msaidié se retrouve autour de cette

table, c'est pour ces acteurs un moyen de signaler la responsabilité qui revient aux autorités. « Le temps est révolu alors il vous revient à vous, nos dirigeants d'accompagner le secteur et nous restons confiants quant à votre disposition et vos engagements », avance le président de l'association qui précise que la première mission que doit jouer l'Etat, c'est de voir les voies et moyens à mettre en place pour que le prix de cette huile essentielle soit au bénéfice de toutes les parties. Ainsi, ils appellent à une ouverture du dialogue entre les exportateurs et les acheteurs en tenant compte de la position de tous les acteurs potentiels.

Pour sa part, le ministre de l'économie salue cette initiative. Il rappelle en effet que le développement de ces produits de rente (vanille, Ylang-ylang et girofle) constitue un objectif important de l'Etat et qu'à

la place de l'agence de la vanille, « une agence pour les trois filières devrait être opérationnelle d'ici au début de l'année prochaine ». « Il faut savoir que nous avons de la chance car notre ylang-ylang en soi constitue un label et que sur le marché international, il domine de par sa qualité tout comme la vanille », dit Houmed Msaidié. Pour accentuer sur l'obligation de l'Etat à accompagner le secteur, le ministre de l'économie montre que dans le programme de l'Etat, la mission est de vendre le produit fini, ce qui sera pour eux « un moyen de créer de l'emploi et de développer le secteur ». Loin de là, il rappelle que pour accompagner le secteur, l'Etat et ces partenaires misent entre 10 à 15 millions d'Euros.

A.O Yazid

## SOCIÉTÉ

## Grève de la faim et évasions à la maison d'arrêt de Moroni



Maison d'arrêt Moroni.

*Ils protestent contre les mauvaises conditions de leur détention. Les plus agiles ont réussi à escalader les murs pour prendre la poudre d'escampette, et beaucoup de ceux qui sont restés pensent un jour tenter leur chance.*

Selon nos informations, au moins cinq prisonniers se sont évadés de la prison de Moroni la nuit du samedi au dimanche dernier. Parmi eux, des voleurs et des voleurs. Une source proche des services pénitenciers confirme, elle, deux évasions seulement. «

L'enquête est ouverte afin de les retrouver le plus rapidement possible », souligne-t-il. Trois jours plus tard, soit mardi 11 novembre, d'autres prisonniers ont tenté de s'échapper, sans succès.

En dehors de la privation de liberté, les détenus déplorent les dures conditions de leur détention. Pour se faire entendre, certains n'ont pas hésité à entamer une grève de la faim depuis le 9 novembre. L'exiguïté des cellules, l'insalubrité, la surpopulation, and last but not least le manque d'eau. « Nous avons commis des délits certes et sommes

prêts à en payer, mais dans des conditions acceptables. Nous ne méritons pas une telle maltraitance. Aujourd'hui certains entre nous envisagent de prendre la fuite, environ une quinzaine ont cette idée en tête », s'est confié à un visiteur, un prisonnier qui persiste que « tant qu'on ne nous donne pas de l'eau, nous ne mangerons pas ». Une décision qui pourrait leur être fatale faute d'une réponse rapide des autorités concernées.

Andjouza Abouheir

## SANTÉ PUBLIQUE

## Reprise de la clinique mobile à Anjouan

*Reprise des activités de la clinique mobile après plusieurs mois d'arrêt en raison de la pandémie de la Covid-19. Un ouf de soulagement pour les résidents du village de Limbi à Anjouan qui avaient du mal à s'offrir des soins médicaux.*

Après quelques mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus, la clinique mobile reprend petit à petit l'ensemble de ses activités dans l'île d'Anjouan, depuis la semaine dernière. Démarrée depuis le mois de février dernier dans le petit village de Limbi à Anjouan, la clinique mobile a aidé plusieurs femmes qui n'avaient pas les moyens pour s'offrir des services de consultation prénatale et la planification familiale.

« J'ai été prise en charge gratuitement par les sages-femmes dans la clinique mobile. J'ai pu faire ma consultation prénatale que j'avais envisagée le faire cette semaine à Domoni. Mais quand j'ai entendu par les agents de santé communautaire que la clinique allait venir ici aujourd'hui je me suis dit que je vais l'attendre et faire des économies », a déclaré Fatima Ibrahim.

D'autres femmes de Limbi attendaient impatiemment ce retour.

« J'avais déjà bénéficié des services de la clinique mobile lors de sa première sortie c'était au début de ma grossesse. Maintenant je suis presque à terme je dois faire de l'échographie et j'ai pensé que cela a été déjà opérationnel dans la clinique mais malheureusement ce n'est pas encore le cas. J'espère que l'UNFPA et les autorités vont résoudre ce problème dans les meilleurs délais car je trouve que c'est vraiment urgent. Nous n'avons pas les moyens pour le faire dans le privé », a renchéri Nadhroiti Houmadi.

Cette reprise va beaucoup aider plusieurs femmes vulnérables qui sont affectées par la pandémie de Covid-19. Plusieurs femmes ont vu leurs économies et petits commerces s'effondrer durant cette crise sanitaire et ne disposent pas de moyens pour s'offrir des services de santé onéreux. Cette clinique mise en place par l'Unfpa en collaboration avec le ministère de la Santé, a pour but d'apporter des soins gratuits aux femmes enceintes chez elles en ce qui concerne les consultations prénatales, la planification familiale, l'échographie et d'autres services destinés à faciliter l'évolution de la grossesse de la femme et l'espacement des naissances.

Cependant, le constat a été fait,



Dr Toiyia devant la clinique mobile

beaucoup des femmes souhaitent utiliser des produits de planification familiale, toutes n'y ont pas accès. Et selon l'EDSC-MICS II (Enquête démographique et sanitaire à indicateurs multiples, MICS II 2012), la demande de planification familiale a été estimée à 32%. En d'autres termes, un tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans a besoin de contraception. Cependant, environ 14% des femmes sont satisfaites à ce besoin, ce qui ne représente que 41% de la demande totale.

L'utilisation de méthodes

contraceptives modernes est plus élevée dans les zones urbaines (21%) que dans les zones rurales (11%). L'île de Ndzouani, par exemple, a une prévalence légèrement plus élevée (15%) que Ngazidja (14%) et Mwali (9%). Pourtant l'UNFPA fournit des contraceptifs au ministère de la Santé, qui a son tour les distribue aux hôpitaux et aux centres de santé à travers le pays. Ces produits sont distribués gratuitement aux utilisateurs qui souhaitent adopter des méthodes de planification familiale.

L'UNFPA appuie également le renforcement des capacités des sages-femmes en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence, de soins obstétricaux d'urgence et de mortalité maternelle, ainsi que l'utilisation de techniques contraceptives modernes. L'on remarque une mauvaise fréquentation des jeunes femmes dans ces milieux, certains d'entre elles se trouvent encore dans les barrières culturelles.

Andjouza Abouheir



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement

## PROJET INTÉGRÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ETCOMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM,

### COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2020/025/ PIDC/AMI/ECVA



#### « REPUBLICATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN CHAINES DES VALEURS AGRICOLES »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- Appui direct aux entreprises
- Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, en vue du recrutement d'un Expert en chaînes des valeurs agricoles dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présentes termes de référence.

#### 2. Objectif de la mission

L'Objet de la mission d'un Expert en Chaines de Valeurs Agricoles est de fournir les premières idées, et avis pour contribuer à la mise en œuvre des activités de développement de chaînes de valeurs dans le secteur agricole, tourisme et transport.

#### 3. Missions et tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le/la Expert en chaînes des valeurs Agricoles, en collaboration avec les autres spécialistes du projet, assume les responsabilités suivantes :

- Cartographier l'ensemble des activités ainsi que les flux de produits et les éléments de la valeur ajoutée aux différents maillons de la chaîne ;
- Appuyer les prestataires de services dans le développement et l'implémentation des prestations d'accompagnement technique dans les zones d'intervention ;
- Appuyer les organisations de formation pour l'accompagnement et la formation des cibles dans les chaînes de valeur ;
- Procéder à une analyse détaillée de la filière en portant une attention particulière aux acteurs, au marché, en étudiant l'offre et la demande du produit et ces sous-produits ;
- Procéder à une analyse détaillée de

la filière en portant une attention particulière aux acteurs, au marché, en étudiant l'offre et la demande du produit et ces sous-produits.

#### 4. Profil du consultant

Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) en Economie, agroéconomie, ou toute autre discipline apparentée ;

Avoir au minimum de six (5) ans d'expérience réussies dans le domaine de l'agriculture et/ou économique, de l'agrobusiness en général et des chaînes de valeur agricoles en particulier ;

→ Avoir au minimum quatre (4) ans d'expériences professionnelles pertinentes en développement économique local ;

→ Bonne expérience dans la gestion de projet de développement et la promotion des chaînes de valeurs agricoles, tourisme et transport ;

→ Connaissance en conception, stratégies national et/ou local de développement ;

#### 5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressé au coordonnateur du projet ;

• Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;

• Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Les candidatures seront déposées physiquement sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste d'Expert en chaînes de valeurs agricoles** » au secrétariat du Coordonnateur du PIDC.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27 novembre 2020 à 14 h 00 (heure locale en Union des Comores)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2020/025/PIDC/AMI/ECVA, au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFA-DER Moroni, Tél (269) 432 80 86. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 13 novembre 2020

## CAN 2022, ÉLIMINATOIRES :

## Les Cœlacanthes restent en tête !

En déplacement à Nairobi, les Comores ramènent un bon point à l'occasion de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2022. Bien partis dans la course à la qualification, les Cœlacanthes signent un match nul face aux Harambee Stars du Kenya. Ils restent toujours leaders du Groupe G et recevront les Kényans dimanche à Malouzi.

Dans un stade de Kasarani vide et avec une pelouse qui laisse à désirer, les Comores ont enfin repris les éliminatoires de la CAN 2021-2022. Une année exactement après les dernières joutes continentales. Une rencontre qui a bien démarré avec une bonne maîtrise des Comoriens. Ils se procurent les bonnes occasions et étaient tout près d'ouvrir le score après vingt minutes de jeu avec Ali Mmadi. Très bien servi par El Fardou Ben Mohamed et seul devant Origi, son tir manque de peu le cadre. Mais quatre minutes plus tard, Youssouf Mchangama transforme majestueusement un sublime coup franc flottant à 30 mètres des camps d'Arnold Origi. Un coup de canon plein lucarne qui permet aux Cœlacanthes de prendre l'avantage

(26è).

Les locaux essayent de réagir avec des contre-attaques à l'exemple de cette puissante frappe de Cliff Nyakeya qui butte sur un Ali Ahamada bien sur ses gardes (32è). La bonne dynamique des Cœlacanthes va être prématurément perturbée avec l'expulsion du métronome Mchangama (41è). Le buteur comorien écope, dans l'incompréhension totale, un second carton jaune et laisse avec rage ses coéquipiers évoluer à dix.

## Un bon point pour les Comores avant la manche retour

Une infériorité numérique que vont largement exploiter les Harambee Stars du Kenya en seconde période. Les coéquipiers de Victor Wanyama vont mettre une pression infernale dans le camp comorien. Ali Ahamada se retrouve dans tous les duels. Mais Masud Juma parvient à trouver la faille après l'heure de jeu et offre l'égalisation aux siens (65è). Wanyama aurait pu doubler la mise pour le Kenya à 12 minutes de la fin du match. Son tir fut sauvé in extremis sur la ligne par Nadjim Abdou (78è). Malgré des conditions de jeu difficiles avec une pelouse de



Kasarani impraticable, les Comoriens qui gagnent en résilience tiennent bon. A défaut de l'emporter, Amir Abdou et ses protégés ramènent un bon point de leur déplacement.

Un point précieux pour les Cœlacanthes dans la course à la qualification. Invaincus depuis le début des éliminatoires, les Comores peuvent encore garder l'espoir d'une qualification historique en phase finale de Coupe d'Afrique des Nations. Le match

retour contre le Kenya est prévu dimanche, à domicile, dans leur fief du Stade de Malouzi. Au classement, les Comores restent leader du Groupe G avec 5 points devant le Kenya (3pts), l'Égypte (2pts) et le Togo (1pt). Ces deux derniers disputeront leur double confrontation le 14 et 17 novembre prochain.

## La composition des Comores :

Ali Ahamada (GK) - Kassim Mdahoma, Bendjaloud Youssouf, Nadjim Abdou (C), Saïd Bakari -

Youssouf Mchangama, Rafidine Abdullah, Ahmed Mogni, Mohamed Youssouf - Ali Mmadi, El Fardou Ben Mohamed.

**Buteur :** Youssouf Mchangama (26è)

## Sont entrés en jeu :

-Yacine Bourhane (A. Mmadi, 45è)  
-Kassim Abdallah (A. Mogni, 70è)  
-Nakibou Aboubakari (M. Youssouf, 70è)  
-Faïz Mattoir (R. Abdullah, 86è)

Boina Houssamdine

## FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1 / 2ÈME JOURNÉE

## Une 2e journée périlleuse pour les prétendants

A Ngazidja, la 2e journée, comptant pour le championnat (D1) s'annonce morose pour certains prétendants à un titre qui fait l'objet d'une convoitise diabolique. Les équipes, fraîchement sorties d'un confinement à ciel ouvert, sont à un stade de tâtonnement. La première journée a enregistré un jeu quasi crispé, source de la pauvreté en buts. Le week-end prochain, les joueurs doivent renouer avec le réalisme pour espérer se hisser au peloton de tête.

La prochaine journée rentre dans le cadre de la phase aller du championnat de l'île. Elle s'annonce morose aussi bien pour nouvelles promues que pour les équipes maintenues en D1. Mais, la compétition n'étant qu'au début, les équipes, mêmes les mieux renforcées et les plus ambitieuses sont encore au stade de talonnement, considérant la longue passivité, due à la propagation menaçante de la pandémie du coronavirus.

Pour l'heure, Bonbon Djema, champion national en titre, après son éclatante victoire à domicile (3-0) face à la nouvelle promue Etoile des Comores de Noumadzaha-Bambao, donne l'impression d'ambitionner sa pro-

pre succession. « C'est l'idéal. Mais, pour cette saison en cours, la concurrence, et j'ose dire la rivalité est ouverte. Soyons patients. Le championnat est long », murmure un membre du staff technique des ambassadeurs de Zilimadjou. Le week-end dernier, sur six face-à-face, il n'y a eu que trois courtes victoires, et trois nuls. Les jeux de pronostics se montrent encore indécis. « Non, c'est véritablement hasardeux de se livrer à des statistiques relatives au prochain titre de l'île. La fin du championnat sera probablement en janvier 2021, considérant les préoccupations sanitaires », apaise l'analyste sportif Madi Mouigni.

Bm Gondet

**Calendrier D1-J2, 12 nov 2020 à 15h 00**

## A Noumadz-B :

Et Com # Us Mbeni

A Mitsoudje : Jacm # Elan

A Moroni : Volcan # Fc Male

A Iconi : Ngaya # Usz

## A Oupoveni :

Petit Harlèm # Fc Hantsindzi

A Chezani : Amicale # Twamaya

## Classement général provisoire

Équipes	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Diff	Pts
Usz	1	1	0	0	3	0	+3	3
Jacm	1	1	0	0	2	1	+1	3
Amicale	1	1	0	0	2	1	+1	3
Fch	1	0	1	0	1	1	0	1
Ngaya	1	0	1	0	1	1	0	1
Volcan	1	0	1	0	0	0	0	1
Twamaya	1	0	1	0	0	0	0	1
Fc Male	1	0	1	0	0	0	0	1
Pt Harlem	1	0	1	0	0	0	0	1
Elan Club	1	0	0	1	2	1	+1	0
Us Mbeni	1	0	0	1	1	2	-1	0
Et Com	1	0	0	1	0	3	-3	0



## COMMUNIQUE

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois d'octobre 2020 pour la région de HAMBOU est fixée au 12 novembre 2020.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 13 novembre 2020, pour non paiement dans les délais réglementaires.

## DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

## E-Twarab Alqibla, un pari réussi

L'association pour le développement de la ville de Mitsamiouli (Alqibla) a organisé le 8 novembre dernier un twarab pour clôturer l'opération "Routes Solidarités Secondaires" lancée depuis novembre 2019. L'objectif de cette initiative est de mobiliser après un an 200 millions KMF pour la réhabilitation de trois routes secondaires de ladite localité dont leur inauguration est prévu le mois prochain. Et l'initiative a été clôturée le 8 novembre dernier par la récolte de plus de 64 millions de FC.

L'opération "Solidarités Routes Secondaires" continue d'apporter ses fruits. Depuis novembre 2019, l'associa-

tion Alqibla a lancée cette opération dans le but de collecter 200 millions de nos francs destinés à la réhabilitation des routes secondaires de Mitsamiouli. Ainsi cette opération a pris fin le 8 novembre dernier par un E-Twarab organisé au foyer d'ADCS. « Cet événement a permis à Alqibla de récolter 37 millions KMF. C'est un succès qui s'explique tout d'abord par la diffusion directe qui a permis aux annexes à Paris, Nice, Lyon, Marseille, Saint-Denis de La Réunion et Mayotte de suivre le live sur la nouvelle page TV virtuelle de Mitsamiouli, sur facebook, « Habari Za Mjji TV » et sur d'autres partenaires des réseaux sociaux », s'est réjoui Elamine Said Hassane président de l'association Alqibla. Par la même occasion, les



12 Midji Ya anda de Mitsamiouli ont annoncé à leur tour une contribution à hauteur de 27 millions 600 KMF, ce qui ramène à 64 millions 600 FC

le montant récolté ce jour là.

A cette juste volonté, Mitsamiouli a réussi de s'autofinancer à hauteur de 200 millions de nos francs pour la réalisation d'un projet visant à réhabiliter trois routes secondaires. « L'inauguration de ce projet est prévu pour le mois de décembre prochain », souhaite Faysoile Moussa qui est le concepteur du projet E-Twarab et le responsable de la communication d'Alqibla. Le succès de cette opération a permis à ce dernier de parler d'une période de record pour une communauté Comorienne qui se veut la première de l'histoire du développement communautaire du pays.

Kamal Gamal

## Plus de 500 millions de dollars promis pour la lutte contre le COVID-19 au Forum de Paris sur la paix



Les pays et les fondations privées soutenant les efforts de l'Organisation mondiale de la Santé pour lutter contre le COVID-19 vont promettre ce jeudi plus de 500 millions de dollars (425 millions d'euros) au total en faveur de l'initiative de l'OMS baptisée ACT-Accelerator.

Ces engagements vont être formulés dans le cadre du Forum de Paris sur la paix, un événement annuel lancé en 2018 par

Emmanuel Macron, ont dit les organisateurs.

La France va notamment promettre 100 millions d'euros et l'Espagne 50 millions. La Grande-Bretagne va s'engager à verser une livre sterling pour quatre dollars

annoncés.

La Fondation Bill et Melinda Gates va pour sa part annoncer une "importante contribution", selon les organisateurs.

L'initiative ACT-Accelerator a été lancée en avril par l'OMS. Il s'agit

d'un projet de collaboration mondiale pour accélérer le développement, la production et l'accès équitable aux nouveaux diagnostics, thérapies et vaccins contre le COVID-19.

(Rédaction de Paris)

## Vaccin contre le coronavirus: Ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier, dit Tedros (OMS)

"Nous ne pouvons pas mettre tous nos oeufs dans le même panier", a estimé jeudi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros

Ghebreyesus, évoquant la recherche d'un vaccin contre le coronavirus à l'ouverture du Forum de Paris sur la paix.

Pfizer et son partenaire allemand ont annoncé

lundi que leur vaccin expérimental était efficace à plus de 90% sur la base des premières données d'un essai clinique à grande échelle.



### GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



#### AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du Projet de Réhabilitation du Réseau Routier (PRRR) qui est financé par la BAD, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres recrute :

- Un Responsable Administratif et Financier
- Un Spécialiste en Passation des Marchés ;
- Un Spécialiste chargé du suivi-évaluation des impacts socio-économiques.

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité des infrastructures sur les RN2 et RN23 en vue d'accroître les échanges commerciaux sur lesdits axes routiers, contribuant ainsi à la croissance économique.

Il s'agit d'emplois à plein temps, non cumulables avec une autre activité professionnelle, politique ou syndicale, basé à Moroni - Grande Comores.

Vous pouvez obtenir les termes de référence des postes décrivant missions, profils, conditions et procédures à l'adresse suivante :

**Direction Générale des Routes et du Transport Routier**  
Route Corniche Moroni, Union des Comores  
Tel : 349 60 69

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation précisant la date de disponibilité (1 page maximum)
- Un CV détaillé avec photo récente
- Photocopies des diplômes et attestations démontrant les aptitudes/qualifications principales

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante:

**M. le Directeur Général des Routes et du Transport Routier**  
Route de la corniche Moroni - Union des Comores

En indiquant sur l'enveloppe bien fermée contenant le dossier complet et/ou en objet : candidature au poste de : Responsable Administratif et Financier ou Spécialiste en Passation des Marchés ou Spécialiste chargé du suivi-évaluation des impacts socio-économiques

Date limite : 27 novembre 2020 à 12 h 00

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.